

Communiqué

Le Crédit Mutuel Arkéa engage un processus de consultation de ses caisses locales sur son projet d'indépendance

Brest, le 19 janvier 2018 – Le Conseil d'administration du Crédit Mutuel Arkéa, réuni à Brest le 17 janvier, a donné mandat aux dirigeants du groupe d'engager toute action permettant au Crédit Mutuel Arkéa de devenir un groupe bancaire coopératif et mutualiste indépendant, entièrement distinct du reste du Crédit Mutuel.

Le Conseil d'administration du groupe a, par ailleurs, invité ses trois fédérations (Bretagne, Sud-Ouest et Massif Central) à lancer un processus de consultation de leurs caisses locales afin que celles-ci puissent s'exprimer librement sur le projet d'indépendance du groupe Arkéa.

Réunis le 19 janvier, les Conseils d'administration des fédérations de Bretagne et du Sud-Ouest ont adopté le principe de cette consultation.

Les caisses locales et leurs administrateurs des fédérations de Bretagne et du Sud-Ouest seront amenés à voter lors du premier semestre 2018.

Le choix qui sera soumis aux caisses locales du Crédit Mutuel Arkéa s'inscrit dans le cadre des propositions avancées par la Confédération Nationale du Crédit Mutuel par la voix de son Président lors du Conseil d'administration du 11 octobre 2017.

La consultation ainsi engagée par le Crédit Mutuel Arkéa permettrait une sortie par le haut, acceptée par chacune des parties pour mettre un terme définitif à un conflit qui n'a que trop duré.

Jean-Pierre Denis, Président du Crédit Mutuel Arkéa et du Crédit Mutuel de Bretagne : *« Les caisses locales de notre groupe sont appelées à se prononcer sur une évolution historique de notre organisation. Dans le respect des valeurs coopératives et mutualistes qui sont le socle de notre gouvernance, nous avons fait le choix du mode de consultation le plus large et démocratique qui soit. Nos caisses locales pourront ainsi choisir librement l'orientation qu'elles souhaitent donner à leur avenir : la centralisation ou l'indépendance. La liberté d'entreprendre est au cœur du modèle de développement que nous défendons : un modèle de banque territoriale, diversifiée, au service de la croissance économique, qui a su trouver de nouveaux relais de croissance dans le numérique, sur les marchés des entreprises et du BtoB. Ce modèle d'avenir, qui combine agilité, proximité et capacité d'innovation, démontre depuis 2008 son efficacité au travers d'une très belle trajectoire de croissance. C'est dans cette perspective que nous inscrivons notre action. »*

Christian Touzalin, Président du Crédit Mutuel du Sud-Ouest, déclare à l'occasion du vote de la fédération du Sud-Ouest : *« Le Conseil d'administration du Crédit Mutuel du Sud-Ouest a validé le principe de la consultation de ses 80 caisses locales. Cette décision est motivée par l'attachement à l'Histoire de notre Fédération et à ses territoires tout comme la qualité de la relation avec nos clients et sociétaires qui s'appuie sur une proximité humaine et la performance technique et financière du Groupe Arkéa. A l'instar de nos résultats, de l'extension de notre réseau de Caisses locales à la fin des années 1990, le choix de préserver notre autonomie au sein du Groupe Arkéa, offre à notre banque régionale un beau projet coopératif mutualiste et territorial. »*

Le Crédit Mutuel Arkéa, avec le ratio de solvabilité le plus élevé de la place bancaire française (16.9 % au 30/06/2017), est un groupe solide. Il dispose de la surface économique et financière pour constituer un groupe indépendant de premier plan, tant en France qu'en Europe. Son total de bilan (125 Md€ de bilan au 30/06/2017) et ses résultats nets le situent dans le TOP 40 des banques européennes.

Avec ses réseaux de banque de proximité, ses trente filiales (Fortuneo, Suravenir, Monext...), son leadership dans la banque en ligne et les services numériques, il couvre tous les métiers de la sphère financière pour répondre aux attentes de ses 4,1 millions de sociétaires et clients.